



SNUTER-FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris
☎ 01 42 87 43 00 📠 01 49 88 06 17
✉ snuter-fsu@orange.fr
www.snuter-fsu.fr



Paris, le 15 septembre 2017

M. Gérard COLLOMB
Ministre d'État, ministre de l'intérieur
Place Beauvau - 75800 Paris CEDEX 08
M. Jacques MEZARD
Ministre de la Cohésion des territoires
72, rue de Varenne - 75700 PARIS
M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 rue de Bercy - 75572 PARIS Cedex 12

Objet : Préavis de grève 21 septembre 2017 - agents FPT des services sociaux et médico-sociaux

Monsieur le Ministre d'État, Messieurs les Ministres,

L'ensemble du champ du travail social -des centres communaux d'action sociale jusqu'à la prévention spécialisée en passant par les institutions et structures publiques et associatives (privés à but non lucratif) assurant des missions de service public de ce secteur- doit faire face à de nombreuses atteintes.

Dans les Conseils départementaux, malgré le fort investissement des agents publics, les services qui participent aux actions de promotion de la santé, comme la PMI, de l'action sociale, ou encore de la protection de l'enfance et de la jeunesse, telle l'Aide Sociale à l'Enfance, sont exsangues.

Pour ce qui relève de la Protection de l'Enfance, les Collectivités sont confrontées à une montée exponentielle de l'activité à laquelle se combine un assèchement des ressources budgétaires lié aux transferts de compétences non compensés par l'État et à la baisse des dotations globales de fonctionnement, ainsi qu'au désengagement de partenaires publics et du secteur privé non lucratif.

Cette situation entraîne un amoindrissement de moyens structurels, institutionnels et humains pour nombre de Collectivités, au point de constater des prises en charges d'aide éducative différées, des suspensions ou des arrêts de prestations -dont pour les mineurs non accompagnés-, des fermetures d'établissements sociaux et éducatifs...

Les Conseils départementaux mis en difficulté en réduisent aussi leurs financements, et pour espérer un moindre coût des prestations, certains même n'hésitent pas à organiser des appels à projet ou des appels d'offre mettant en concurrence des associations habilités. C'est donc aussi à une marchandisation progressive, au travers de Contrats à Impact Social subordonnant l'action sociale au monde de la finance, que subit la population en besoin d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Dans une période où l'aggravation de la pauvreté et de la précarité de familles place des enfants et des jeunes exposés en situation de danger, de délaissement ou de détresse et où le service public de la Protection de l'Enfance est fortement sollicité, paradoxalement on assiste à l'accélération de la dégradation des conditions de travail et de la qualité des services rendus et les personnels se trouvent confrontés aux logiques libérales de leurs employeurs : rentabilité ; contrôle social ; exigences normatives ; management...

Aussi, le SNUTER-FSU dépose le présent préavis de grève, pour le jeudi 21 septembre 2017 -de 00h à minuit- couvrant l'ensemble des agents territoriaux de ce champ d'activité, dont les assistantes familiales, afin aussi de participer aux mobilisations unitaires nationales qui auront cours tout au long de cette journée, notamment en soutien de la manifestation unitaire des travailleurs sociaux organisée à Angers -49-

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre d'État, Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération.

Hervé Heurtebize
Secrétaire national